

Le pont Ch. Bessières, à Lausanne (suite)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 24

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-28887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le professeur Schröter a effectué toute une série d'essais sur une machine Kerchove de 220 HP à condensation par surface. Nous en présentons les résultats sous la forme de diagrammes établis par M. le Dr Doederlein¹. La courbe Q_i de la fig. 9 indique la variation de quantité de vapeur dépensée par HP-heure indiqué, en fonction de la température de la vapeur. La courbe Q_o est celle qui serait fournie dans une machine parfaite par la détente adiabatique de la vapeur, de la pression à l'entrée du cylindre jusqu'à la pression à la sortie du cylindre. Le rapport $\frac{Q_i}{Q_o}$ dont M. Doederlein préconise l'emploi est donné par la courbe supérieure.

Les courbes de la fig. 10 montrent la variation de la quantité de vapeur dépensée en fonction de la charge. On remarquera que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres machines où la dépense croît rapidement à mesure que la charge s'abaisse au-dessous de la charge normale, la courbe Q_i s'abaisse quand la charge diminue et reste presque parallèle à la courbe de la machine parfaite. La courbe $\frac{Q_i}{Q_o}$ montre que les pertes internes restent presque constantes jusqu'à environ 70% de la charge normale puis croissent lentement. Grâce à un dispositif spécial visible sur la fig. 11 on peut séparer le cylindre de ses fonds et procéder ainsi facilement à la visite des organes de distribution.

H. D.

Le Pont Ch. Bessières, à Lausanne

(Suite²).

Lignes d'influence.

Le moment fléchissant en un point quelconque m de l'arc $M_m = M_m^* - H y_m$.

M^* = moment en m de la poutre à deux appuis simples.

H = poussée de l'arc,

y_m = ordonnée du point m par rapport à l'horizontale des rotules.

Une charge de IT produit au point m le moment

$$M_m = IT \frac{l - x_m}{l} x_m - H y_m = y_m \left[IT \frac{l - x_m}{l} \frac{x_m}{y_m} - H \right]$$

$IT \frac{l - x_m}{l} \frac{x_m}{y_m}$ est l'ordonnée au point m , divisée par y_m , de la ligne d'influence des moments d'une poutre à deux appuis simples, droites AC et CB , découpant sur la verticale de l'appui A le segment $IT \frac{x_m}{y_m}$, sur la verticale de l'appui B le segment $IT \frac{l - x_m}{y_m}$.

Le segment $CD = mC - mD$, multiplié par y_m représente le moment produit, au point m de l'arc, par une force de IT agissant en m .

L'effort correspondant dans une barre s'obtiendra en divisant ce moment par la distance de la barre à son nœud opposé.

¹ Zeitschrift des Vereins deutscher Ingenieure, 1911.

² Voir N° du 25 octobre 1911, page 234.

Pour la partie pleine, on considère comme nœuds opposés des fibres intradosales et extradosales, les extrémités du noyau central de la section correspondante et procède comme pour la partie à treillis.

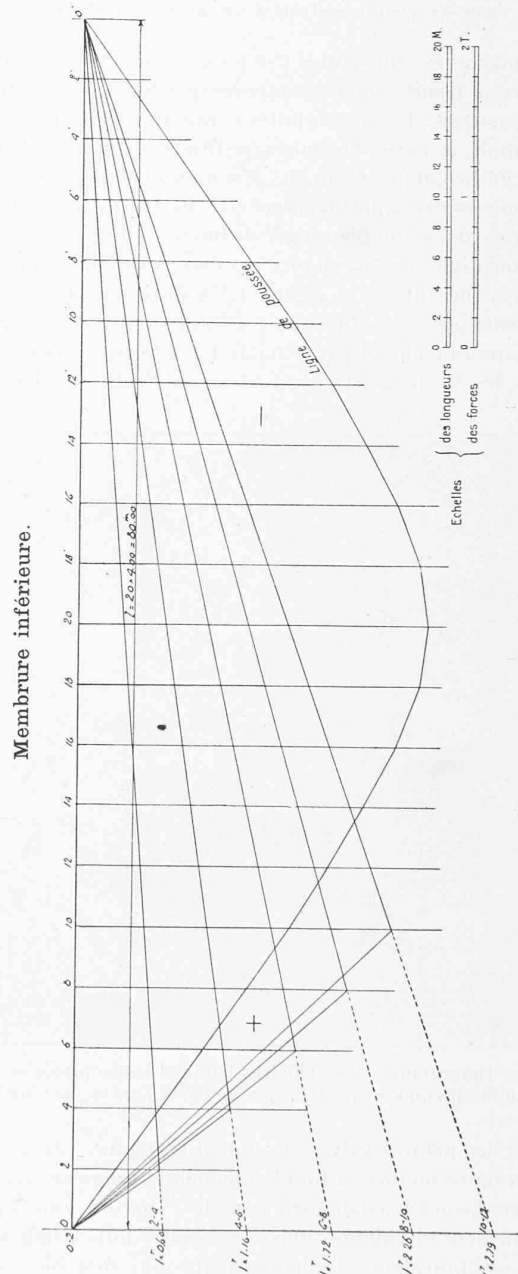


Tableau des coordonnées des centres de rotation des barres et rapports de ces coordonnées $\left(\frac{x_m}{y_m}\right)$

Membre supérieure				Membre inférieure			
N ^{os} des barres	Abcisses x_m	Ordonnées y_m	$\frac{x_m}{y_m}$	N ^{os} des barres	Abcisses x_m	Ordonnées y_m	$\frac{x_m}{y_m}$
1-3	m. 4.00	m. 1.39	2.88	0-2	m. 0.00	m. 6.60	—
3-5	8.00	2.59	3.09	2-4	4.00	6.70	0.60
5-7	12.00	3.65	3.29	4-6	8.00	6.88	1.16
7-9	16.00	4.57	3.50	6-8	12.00	6.98	1.72
9-11	20.00	5.33	3.75	8-10	16.00	7.08	2.26
11-13	24.00	5.94	4.04	10-12	20.00	7.18	2.79
Diagonales				Montants			
	m.	m.	m.		m.	m.	m.
1-2	20.50	7.11	2.88	0-1	4.00	1.39	2.89
3-4	24.82	7.64	3.25	2-3	23.32	7.18	3.25
5-6	25.88	7.33	3.53	4-5	27.50	7.76	3.54
7-8	28.30	7.39	3.83	6-7	28.30	7.39	3.83
9-10	31.29	7.46	4.19	8-9	31.29	7.46	4.19
11-12	34.29	7.54	4.56	10-11	34.29	7.54	4.56

(A suivre.)

XII^e Congrès international de navigation.

Le XII^e Congrès international de navigation s'ouvrira à Philadelphie, le 23 mai 1912, sous le haut patronage de M. le président Taft.

Pour renseignements et adhésions, s'adresser à M. le lieutenant-colonel SANFORD, secrétaire général du Congrès, Bourse, Room 344, à Philadelphie, P.A. (Etats-Unis).

Programme de concours pour l'étude d'un bâtiment destiné à l'Ecole de commerce à Lausanne.

Le Département des Travaux publics (Service des bâtiments) ouvre un concours entre les architectes suisses ou régulièrement établis en Suisse, depuis cinq ans au moins, pour l'étude du bâtiment à construire sur la propriété de l'Etat de Vaud, située « Dessous l'école de Beaulieu », à Lausanne.

Le jury, nommé par le Conseil d'Etat pour l'examen des projets présentés et la distribution des prix, est composé de :

MM. C. Decoppet, conseiller d'Etat; P. Etier, conseiller d'Etat; F. Stehlin, architecte, à Bâle; E. Prince, architecte, à Neuchâtel; Ch. Melley, architecte, à Lausanne.

Les pièces demandées pour le concours sont :

a) à l'échelle de 2 millimètres par mètre un plan de situation avec l'indication des constructions projetées, des préaux, voies d'accès, murs de soutènement.

Ce plan pourra être établi sur le plan officiel remis aux concurrents.

Les concurrents qui préféreront présenter un plan de situation spécial seront tenus d'y faire figurer très exactement toutes les indications du plan officiel.

b) à l'échelle de 5 millimètres par mètre :

Membre supérieure.

